

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)* est un établissement public du ministère de la Justice. Principal opérateur immobilier du Ministère, elle a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'Outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires en relation avec les directions de la Chancellerie.

L'Agence assure des interventions étendues depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux sous toutes les formes de la commande publique.

Elle pilote une centaine d'opérations pour un montant d'environ trois milliards d'euros et met en œuvre des procédures innovantes; elle est en particulier le premier maître d'ouvrage public d'État à utiliser le partenariat public-privé.

* Appellation d'usage de l'Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice.



APIJ - 30, rue du Château des Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • Fax 01 53 94 89 00 • www.apij.justice.fr

Maison centrale d'Arles | Bouches-du-Rhône



sommaire



Plusieurs chantiers pour une rénovation

Après d'importantes inondations, la maison centrale d'Arles a connu des phases de rénovation complexes pendant plusieurs années.



De meilleures conditions de travail des personnels

Sécurité, modernisation des outils, l'amélioration du cadre de travail des personnels est l'un des objectifs de ce premier chantier de rénovation.



Accueil des familles

De la rénovation des cellules à celle des ateliers de travail, tout a été repensé pour allier respect de la personne détenue et aide à la réinsertion.



▲ Vue d'un mirador.

Construite en 1991, la maison centrale d'Arles se situe dans la zone industrielle nord de la ville, à quelques kilomètres du centre. Gravement endommagée par des inondations en décembre 2003, elle vient de bénéficier de lourds travaux de rénovation qui ont été l'occasion de repenser le fonctionnement de cet établissement qui compte 161 cellules. Six ans après l'évacuation des détenus – le niveau de l'eau était monté d'un mètre vingt en deux heures – les traces du sinistre ont été gommées et les bâtiments, rendus plus fonctionnels, présentent désormais de multiples améliorations, tant sur le plan des dispositifs de sécurité qu'en ce qui concerne les conditions de travail des personnels pénitentiaires ou les conditions d'accueil des familles de détenus.

Plusieurs chantiers pour une rénovation

Si la décision a été immédiatement prise de procéder à une remise en état de la maison centrale d'Arles, très abîmée par dix jours d'inondation, «il était question à l'origine de ne pas réaliser d'aménagements nouveaux, se souvient Hervé Marsily, le maître d'œuvre. Entre la volonté initiale de remettre en service l'établissement le plus vite possible et la décision d'apporter des améliorations aux bâtiments, le programme a beaucoup évolué.»

Suite aux premiers diagnostics dressés par les experts et compte tenu des évolutions des règles de la détention, de nouveaux besoins sont apparus. Ils ont été pris en compte par l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la Justice), qui a mené à bien l'essentiel de la rénovation, mais aussi par la direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille et la direction de la maison centrale qui ont, de leur côté, lancé des travaux complémentaires. Même si les détenus avaient été évacués, dès 2003, «ce fut une rénovation complexe qui a nécessité une coordination habile des différents chantiers», explique Jean-Philippe Mayol, chef d'établissement de la maison centrale d'Arles.



▲ L'accès aux parloirs.

> Le couloir qui mène au quartier arrivant.



La cohabitation de tous les chantiers a suscité une lourde tâche de gestion des cartes d'accès et des autorisations.

D'autant que du personnel continuait d'être présent sur le site pour en assurer la surveillance et la maintenance, ainsi que pour faire vivre le centre de formation des personnels pénitentiaires qui se situe sur le domaine pénitentiaire. Au total, « 86 sociétés sont intervenues, soit 1 008 ouvriers et 405 véhicules précise Hugues Porcel, directeur technique de la maison centrale. La cohabitation de tous les chantiers a suscité une lourde tâche de gestion des cartes d'accès et des autorisations. »

Dernier chantier amorcé, celui de la délégation de gestion d'une partie des tâches d'entretien de la maison centrale : alors qu'avant l'inondation, l'établissement était géré intégralement par le service public, depuis le 19 mai 2009, c'est une société privée qui assure la maintenance technique, la restauration collective et la cantine.

De meilleures conditions de travail des personnels

À l'origine, l'établissement pénitentiaire d'Arles devait être un centre de détention. Ce n'est qu'au moment de son ouverture, en 1991, qu'il a été décidé d'en faire une maison centrale afin de doter la région sud-est d'un établissement d'accueil des détenus condamnés à de longues peines.

Les caractéristiques de cette population carcérale ont des incidences sur l'organisation des lieux d'hébergement, des ateliers et sur les dispositifs de sécurité. La rénovation qui s'achève aujourd'hui a permis des réorganisations dans tous ces domaines, améliorant ainsi les conditions de travail des personnels.

Si, de premier abord, les éléments structurants de la sécurité pénitentiaire n'ont pas changé (quatre miradors, portes et vitrages blindés, mur d'enceinte), des installations complémentaires ont été réalisées : 4 800 mètres de barbelés supplémentaires – appelés concertinas – ont été posés autour des cours de promenade, des barrières électriques ont été installées sur les toits de tous les bâtiments de moins de deux étages (UVF, administration, ateliers).



^ Le mess, bâtiment dédié aux personnels pénitentiaires.

< Des jeux d'échecs sont mis à disposition des détenus dans la cour de promenade.

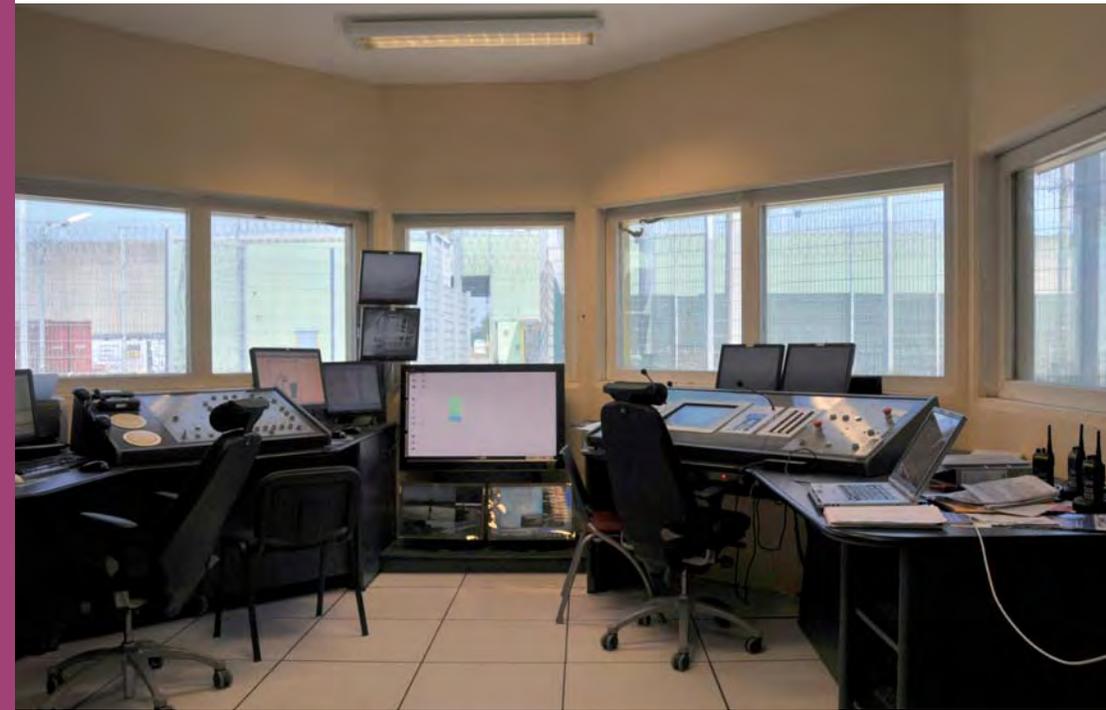
À noter également le renforcement du dispositif de télé-surveillance, avec l'installation de nombreuses caméras dans tout l'établissement, la centralisation des dispositifs de contrôle et l'aménagement plus ergonomique des postes protégés.

D'importants travaux ont de même été menés pour faciliter la gestion des détenus qui circulent depuis les deux bâtiments d'hébergement vers les ateliers. « Il a fallu créer un couloir pour relier le bâtiment B aux ateliers, explique ainsi Jean-Philippe Mayol, pour que les détenus ne se croisent pas. » C'est un principe de sécurité désormais prévu dans les maisons centrales. De la même façon, l'atelier destiné au travail volontaire des détenus a été reconfiguré pour faciliter la surveillance, améliorer la logistique et limiter les contacts entre détenus de bâtiments différents.

Enfin, parmi les modifications qui auront d'évidentes répercussions sur les conditions de travail des surveillants, il faut mentionner toute une série d'aménagements, à commencer par l'extérieur de l'enceinte avec une meilleure sectorisation des espaces dédiés aux personnels d'un côté, aux visiteurs de l'autre. Quant aux aménagements des espaces réservés aux personnels pénitentiaires, à l'intérieur de l'enceinte, notons la création de chambres individuelles pour les surveillants (elles étaient doubles avant l'inondation), d'une salle de repos et la réorganisation des vestiaires. Ces installations ont tenu compte de l'importante féminisation de la profession : « Il y aura 138 surveillants, 17 premiers surveillants et 6 officiers, indique Denis Collomb, capitaine des services pénitentiaires. Parmi eux, on compte une trentaine de femmes. »

Au complet depuis le 1^{er} août 2009, les personnels pénitentiaires ont été rodés au nouveau fonctionnement de l'établissement : « Nous avons investi les locaux, nous les avons repérés, nous nous les sommes appropriés et nous avons rédigé nos procédures. »

Les espaces réservés aux personnels ont tenu compte de la féminisation de la profession.



^ L'intérieur du poste de centralisation informatique est doté de technologies de pointe pour assurer la sécurité.

^ Les cuisines modernisées.

Les unités de vie familiale permettent aux détenus de maintenir les liens avec leurs proches.



^ Des jeux pour enfants ont été installés à proximité du bâtiment d'accueil des familles.

Accueil des familles

Les travaux de rénovation ont été l'occasion d'une recomposition totale des lieux de rencontre des détenus avec leurs proches. En remplacement des salles collectives qui servaient de parloirs avant le sinistre, vingt-deux box sécurisés ont été créés dont un parloir permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, trois salons de visite familiale ont été aménagés, avec WC, douche et mobilier. Ces salons apparaissent comme des solutions intermédiaires entre la rencontre classique au parloir et les conditions offertes par les unités de vie familiale (UVF). Au nombre de deux, les UVF ont été construites de toutes pièces, à l'intérieur du mur d'enceinte, à proximité des bâtiments d'hébergement. Elles sont constituées d'un séjour avec kitchenette, d'une cour privative, d'une salle de bain et d'une ou deux chambres. Ces unités sont conçues pour que les détenus puissent partager des moments (jusqu'à 72 heures) avec leurs proches, réapprendre à vivre ensemble, sans surveillance directe. Le droit de bénéficier des UVF est octroyé aux détenus par une commission pluridisciplinaire présidée par le chef d'établissement, « non pas en fonction du comportement des détenus, insiste Jean-Philippe Mayol, mais en fonction des liens familiaux à maintenir. » Au total, cinq agents seront dédiés à la gestion des salons de vie familiale et des unités de vie familiale, pour traiter les demandes des détenus, des familles ainsi que leur accueil. L'attention portée à la qualité de l'accueil réservé aux familles se traduit aussi par l'aménagement des abords de la maison centrale, avec notamment l'installation d'une aire de jeux pour les enfants et la plantation d'arbustes d'ornement qui rendent les lieux plus hospitaliers.

Quant aux conditions de détention, elles ont subi diverses améliorations par rapport à l'existant, avant 2003: en lieu et place des cellules du rez-de-chaussée ont été créés un quartier arrivant de dix cellules disposant d'une cour de promenade dédiée, une cellule pour personne à mobilité réduite, de nombreuses salles de musculation et des salles d'activité socioculturelle et scolaire. En outre, le gymnase, les cours de promenade, l'unité centralisée de soins ambulatoires (UCSA) et la cuisine ont été entièrement rénovés.

< La salle de musculation.



^ Le terrain de sport.



^ Circulation attenante aux ateliers et aux terrains de sport.

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Affectataire

Ministère de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Maître d'ouvrage

Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) *

Conducteur d'opération

DDE 13

Assistant au maître d'ouvrage en matière de sûreté

GLI

Maîtrise d'œuvre

ICA Ingénierie

Organisme de contrôle

APAVE Sud Europe

Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS)

Ouest Coordination, M. Mirloca

OPC

Ouest Coordination

* appellation d'usage de l'Agence de maîtrise d'ouvrage des travaux du ministère de la Justice.

Les chiffres clés

Le chantier

> Budget **14,760** millions d'euros TTC
> Surface **18 000** m² de surface au sol sur **4** hectares de terrain à l'intérieur de l'enceinte

Le calendrier

> **Décembre 2003** : de fortes précipitations entraînent la rupture d'une digue sur le Rhône, qui provoque une inondation rapide de la maison centrale, nécessitant son évacuation.
> **9 janvier 2008** : Début des travaux de rénovation.
> **Septembre 2009** : Remise des clefs à l'administration pénitentiaire.
> **Octobre 2009** : Arrivée des détenus

La maison centrale

> **161** cellules dont **10** cellules en quartier d'accueil
> **8** cellules en quartier d'isolement
> **8** cellules en quartier disciplinaire

Les personnels

> **Personnels pénitentiaires 187** personnes

Les lots de l'opération

Lot 1 – Voirie et réseaux divers
Mialon Sud TP

Lot 2 – Bâtiment : structure, G.O., étanchéité, sols durs, menuiserie bois
Siarep

Lot 3 – Revêtements muraux, faux-plafond, revêtement de sols
Modernes Revêtements

Lot 4 – Métallerie, serrurerie, menuiseries extérieures
Ateliers Birri

Lot 5 – Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, désenfumage, GTC
I dex Énergies

Lot 6 – Électricité : sécurité incendie, groupe électrogène
Multitec

Lot 7 – Gestion des alarmes et système de sécurité
Niscayah SAS

Lot 8 – Équipements de cuisine
Étienne Bertello

Lot 9 – Ascenseurs
Thyssen Krupp

Lot 10 – Serrurerie motorisée
Deny Fontaine

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Remerciements à

Claire Mérigonde, Chef du bureau de l'Organisation des Services
à la Direction de l'administration pénitentiaire

Isabelle Hatton, Chargée d'opérations, Bureau des Affaires
Immobilières à la Direction de l'administration pénitentiaire

Hervé Marsily, ICA Ingénieries, maître d'œuvre

Jean-Philippe Mayol, Chef d'établissement de la maison centrale
d'Arles

Philippe Blosser, Adjoint au chef d'établissement de la maison
centrale d'Arles

Mathilde Brunot, Adjointe au chef d'établissement de la maison
centrale d'Arles

Hugues Porcel, Directeur technique de la maison centrale d'Arles

José Mulatero, Directeur technique de la maison centrale d'Arles

Ont participé au sein de l'APIJ

Jean-Pierre Weiss, Directeur général

Diane Pouget

Sidonie Guenin

Isabelle Roux

Samir Mghazzi-Haballah

Vincente Juteau

Coordination: Clémentine Bagieu, Marion Moraes –
Service Communication

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Olivier Wogenscky, maison centrale d'Arles

Impression Darantière

livraison
septembre
2009

